



Français du monde

L'Europe, un projet toujours d'avenir ?

Vendredi 25 juin, l'Union européenne s'est réveillée ébahie, l'impensable était arrivé : le Royaume-Uni, venait de voter par référendum sa sortie de l'Union. Une décision sans précédent, dans un contexte de crise qui amène beaucoup de pays européens à se replier sur eux-mêmes, reprochant à l'Europe d'être responsable de tous leurs maux.

Les critiques sont parfois tellement fortes, le ressentiment tellement violent, à la hauteur des espoirs déçus, qu'on en oublierait presque que l'Union européenne a permis depuis 70 ans, à un continent que deux guerres mondiales avaient ravagé, de vivre dans la paix. C'était une des raisons de sa création et l'objectif a été atteint grâce à l'existence de l'Union et au travail de ses membres. Alors, si l'Union européenne traverse aujourd'hui une crise économique, sociale, politique et doit également redéfinir sa finalité, tout n'est pas à rejeter pour autant ... Les eurosceptiques ont tendance à oublier ce qui marche bien. La recherche scientifique par exemple : on a tous suivi la progression du petit robot Philae ! La monnaie unique aussi : 330 millions d'Européens utilisent l'Euro, deuxième monnaie au monde pour le montant des transactions. La libre circulation des personnes encore, avec le passeport européen, un acquis tellement ancré dans nos comportements qu'il est vite oublié. Les normes européennes en matière de sécurité et de santé, qui garantissent la qualité des biens et des aliments produits à l'intérieur

de l'UE. La reconnaissance des diplômes et le programme Erasmus etc. La liste des acquis de l'Europe est longue même si certaines de ses actions laissent parfois plus perplexe.

On pourra regretter l'absence d'harmonisation fiscale car certains pays pratiquent via l'impôt une concurrence peu loyale. On pourra aussi s'interroger sur les limites de la libre-circulation des travailleurs qui favorise le dumping social. La question de l'organisation de l'appareil européen, jugée parfois trop complexe reste posée. La politique extérieure commune est balbutiante, la PAC souvent décriée. Et enfin, sur la question des réfugiés, les Etats membres ont pour le moment échoué à trouver une solution commune face à l'arrivée massive des exilés. Certains ont préféré le repli sur eux-mêmes.

Malgré tout l'Europe est une avancée majeure, un idéal qui doit être poursuivi en consolidant ses bases, en acceptant sa remise en question pour réussir à construire une Europe plus sociale et plus en phase avec la nouvelle réalité mondiale. Les citoyens doivent pouvoir se réapproprier l'idéal européen.

Les sceptiques devraient se poser la question suivante : les citoyens européens seront-ils plus forts, mieux défendus, mieux protégés et plus riches s'ils restent dans leur cadre national ou s'ils agissent ensemble dans le cadre européen ?

La rédaction



Tous Génération Téléthon !



Les 2 et 3 décembre prochains, l'AFM-Téléthon et France Télévisions lanceront le 30ème Téléthon ! En 29 ans, le combat des parents est devenu le combat de tous. Pour cette édition exceptionnelle, il n'y aura qu'un mot d'ordre : TOUS GENERATION TELETHON !

GENERATION TELETHON, c'est une aventure humaine exceptionnelle qui rassemble, depuis le 1er Téléthon en 1987, des millions de personnes engagées aux côtés des familles : bénévoles, donateurs, chercheurs, partenaires, participants aux manifestations Téléthon ou téléspectateurs... Une génération qui ne connaît pas de barrière d'âges, de catégories sociales, de territoires et n'a qu'un mot

d'ordre : ensemble, on peut réaliser l'impossible !

GENERATION TELETHON, c'est surtout et avant tout un tremplin pour demain. C'est la mobilisation qui permettra d'ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de l'AFM Téléthon. Ce chapitre tant attendu qui permettra à la nouvelle génération qui naît aujourd'hui de connaître le sens du mot «guérir».

Les Français du monde entier peuvent aussi participer au Téléthon



Cette année et pour la troisième année consécutive, le Téléthon propose au Français de l'étranger de participer à cette riche aventure humaine.

Nos sections ont répondu présentes pour chaque édition et cette année l'objectif est de dépasser les chiffres de l'an passé et le nombre de pays engagés en atteignant au moins 30 pays pour les 30 ans du Téléthon !

Pour se mobiliser, tous les moyens sont bons : collecte en ligne, vente de gâteaux, course à pied, randonnée. Les idées ne manquent pas sur le site dédié du Téléthon : www.agir.telethon.fr

Si vous souhaitez vous mobiliser en section, contactez **Marion Lovell-Virte**, la responsable du Téléthon des Français de l'étranger, elle vous expliquera la marche à suivre et vous donnera plein de petits conseils utiles.

Le Téléthon est l'occasion d'associer les Français de l'étranger à une cause nationale qui nous concerne tous **car chacun peut être porteur, sans le savoir, d'un gène malade**. Les laboratoires financés par le Téléthon entretiennent de nombreuses collaborations internationales et contribuent à soigner des malades de vos pays de résidence, dans le bassin méditerranéen entre autres.



Plus d'informations : www.afm-telethon.fr
Marion Lovell-Virte : tfe@afm-telethon.fr

Trois questions à : Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy, députée européenne



Sommaire

3 questions à Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy, députée européenne	p. 3
Culture	p. 4
Dossier Europe	p. 5
Entretiens croisés	p. 8
Fdm Pratique	p.12
Environnement	p.13
Vie associative	p.14

Français du monde

Magazine gratuit de Français du monde-adfe

62 boulevard Garibaldi, 75015 Paris - France
Courriel : contact@adfe.org
www.francais-du-monde.org

Directrice de la publication :
Claudine Lepage

Rédaction en chef : Hélène Pinazo Canales
Comité de rédaction :

Kalliopi Ango Ela,
Marie-Pascale Avignon-Vernet,
Isabelle Chardonnet, Nicole Galeazzi,
Alexandra Guedet, Gérard Martin

PAO, Prépresse :
Laurence Deglane

Réalisation et impression :
Bordessoules
42 av. de Rochefort,
17400 St Jean d'Angély

ISSN 0247-607X

En quoi consiste votre mandat au Parlement européen ? Sur quels sujets travaillez-vous plus particulièrement ?

En tant que députée européenne, je représente l'ensemble des citoyens de l'Union européenne et plus particulièrement les Franciliens et les Français de l'étranger.

Membre de la Commission des transports et du tourisme (TRAN) et de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE), je suis amenée à rédiger des amendements et des rapports, votés d'abord en commission puis en session plénière à Strasbourg. Par ailleurs, une partie de mon travail consiste à faire le lien avec les habitants de ma circonscription d'élection et avec les acteurs qui travaillent sur mes sujets de spécialisation.

Au sein de la commission TRAN je travaille à la mise en place d'une politique des transports respectueuse des travailleurs et de l'environnement. Je travaille plus particulièrement sur la lutte contre le dumping social en Europe, l'harmonisation des règles européennes en matière ferroviaire, le développement et la mobilité durable.

Suite au scandale de l'affaire Volkswagen, j'ai été nommée Rapporteuse pour mon groupe au sein de la commission d'enquête sur les mesures des émissions polluantes des véhicules routiers (EMIS). Nous avons pour mission d'enquêter et d'établir les responsabilités des fraudes aux émissions polluantes. Nous devons également faire des recommandations d'amélioration de la législation européenne et de sa mise en œuvre.

Enfin, membre de la commission LIBE, je m'engage dans la promotion d'une Europe plus solidaire, ouverte et protectrice. Le rôle de l'action extérieure de l'Union européenne dans le cadre de la crise de l'accueil des réfugiés, la lutte contre les violences faites aux femmes, la lutte contre le terrorisme ou encore contre la traite des êtres humains sont autant de sujets sur lesquels je travaille quotidiennement.

L'Union Européenne fait aujourd'hui l'objet de beaucoup de critiques ; quelles sont à vos yeux les limites du modèle européen actuel ?

Le monde dans lequel nous vivons est complexe : menace terroriste, réchauffement climatique, système financier international pas assez réglementé ni transparent, Brexit, montée des populismes... Face à ces enjeux, l'Union européenne est souvent désignée comme le bouc émissaire. Pourtant, ce sont les États qui ont le dernier mot. Prenons l'exemple de la crise de l'accueil des réfugiés. Le Parlement européen et la Commission européenne se sont exprimés très fortement en faveur d'un accueil juste et équitable entre les États de l'UE dès 2014. Pourtant, ce sont les États qui ont refusé cet accueil. Notre défi, en tant qu'élus des citoyens européens, est bien de retisser du lien entre le peuple et les institutions européennes en rendant ces dernières plus efficaces et plus démocratiques.

Au niveau institutionnel, l'UE reste un projet inachevé et je milite pour approfondir et rendre plus lisibles les politiques européennes, afin qu'elles soient plus intégrées, plus solidaires. Non, l'Union européenne n'est pas uniquement un espace protecteur des quatre libertés, mais elle doit aussi défendre fortement les droits protecteurs pour les citoyens.

Pour quelle Europe vous engagez-vous ?

Avec mes collègues socialistes et démocrates, je m'engage pour une Europe où les droits sociaux et humains, les règles fiscales, les normes environnementales doivent être harmonisés. A contrario du projet libéral ou populiste, je défends la voie progressiste, sociale, qui crée des emplois et ne met pas en concurrence les travailleurs entre eux, une Europe des valeurs, qui protège les individus. Je milite ainsi pour la mise en place d'un Pacte européen des droits fondamentaux. Une Europe inclusive et démocratique, qui a plus que jamais besoin de l'engagement de ses citoyens pour renouer avec ses peuples. Ma priorité est de défendre une grande Europe fédérale, l'Europe de demain, forte dans ses prises de décisions.

Journal d'un étudiant français à l'étranger



« Un beau jour, tu te mets à rêver d'un départ » : ainsi commence le *Journal d'un étudiant français à l'étranger - Mon séjour Erasmus*, de Raquel Piñeiro, journaliste et d'Amaia Azzazola, illustratrice. Ce roman graphique sensible et drôle, au ton gentiment décalé, retrace le parcours et les péripéties d'un étudiant Erasmus lambda, depuis l'acceptation de sa demande jusqu'au retour au bercail. A la lecture de ce livre, on pense au film de Cédric Klapisch, *L'Auberge espagnole*, qui a popularisé Erasmus, passage « presque » obligé pour tout jeune Européen.

Paperasse administrative, apprentissage d'une nouvelle langue, conversations multilingues, découverte d'une culture, fins de soirées à refaire le monde, coups de blues, sans oublier les histoires d'amour

éphémères ou durables : les deux auteurs n'oublient rien de ce qui fait le sel d'une telle année. En revanche elles ne s'attardent pas sur les cours, car l'intérêt d'Erasmus dépasse le cadre universitaire. « Erasmus concrétise bien mieux le concept de communauté européenne que n'importe quel accord économique ou frontalier. Tu découvres des passerelles entre les cultures et réalises que toutes les différences peuvent s'effacer momentanément. Erasmus, c'est une lueur d'espoir, un changement radical, une mise à l'épreuve, un pas vers l'âge adulte. » Cette BD donnera aux candidats au départ un aperçu de ce qui les attend. Les anciens Erasmus s'y reconnaîtront, avec nostalgie.

Journal d'un étudiant français à l'étranger, Arrazola & Pineiro, édition Hors Collection, ISBN 978-2258136014

Festival du Film de l'Union Européenne

« No Brexit for European Cinema ». Ce mot du cinéaste britannique Ken Loach, Palme d'Or au festival de Cannes 2016, donne le ton : cette année, sur 21 films en compétition, 13 étaient européens, et 10 d'entre eux étaient financés par l'UE, dont le film de Ken Loach. A elle seule, l'Europe produit plus de 1500 films par an, devançant nettement les Etats-Unis. Mais notre cinéma attire peu les spectateurs européens, et s'exporte mal : moins de 10 % des films européens sortent en salle en dehors de l'UE.

La Commission Européenne a depuis longtemps lancé des dispositifs de financement et de promotion du cinéma européen. L'une des initiatives les plus intéressantes est le Festival du film de l'Union Européenne. Créé en 1984, ce festival se veut la vitrine annuelle du meilleur du cinéma européen. Programmé

dans des pays extra-européens, avec le soutien des réseaux diplomatiques des Etats membres de l'UE et des délégations de l'Union européenne, il propose des films primés et/ou qui ont eu du succès dans des pays européens. L'édition 2016 du Festival a présenté 30 films, reflétant la variété du cinéma européen, tant dans ses thématiques que dans ses procédés. Le cinéma français était représenté par *Demain*, de Cyril Dion et Mélanie Laurent, seul documentaire de la sélection. De plus, l'édition 2016 a choisi de programmer aussi des films suisse, norvégien, islandais, turc et ukrainien, mettant en avant une Europe au sens large. Le Festival offre ainsi l'occasion de découvrir des films moins diffusés que les productions françaises ou italiennes et, ainsi, de promouvoir une certaine forme de diversité culturelle.



L'Europe expliquée aux jeunes

D'où vient l'Europe ? Comment et depuis quand s'est-elle constituée ? Quelles sont ses frontières ? Comment s'est-elle unifiée, quel fut son ciment hier, qu'est-ce qui la réunit aujourd'hui ? Mais aussi pourquoi s'est-elle souvent divisée ? Comment expliquer le tragique XXe siècle ? Voilà autant de questions que tous, jeunes et moins jeunes, nous pouvons poser et auxquelles Jacques Le Goff, grand nom de l'histoire médiévale disparu en 2014, tente de répondre dans ce petit livre.

L'histoire de l'Europe est abordée de façon linéaire. Pas de grandes analyses, mais des faits, des rappels : l'ouvrage s'adresse à un large public. L'auteur a voulu se montrer pédagogue, sans être simpliste ni ennuyeux. Le pari est réussi. Les plus grandes questions sur l'évolution de l'Europe sont soulevées en petits chapitres ou paragraphes, souvent

agrémentés de cartes, ce qui en rend la lecture plaisante.

Le propos de Jacques Le Goff va au-delà de la vulgarisation historique. L'Europe fait partie de notre culture commune, connaître les plus grands moments de sa construction est indispensable pour bâtir l'identité européenne. L'ouvrage pourrait sembler daté (2007) mais ce témoignage d'un Européen convaincu suscite l'intérêt : « Je crois que la réalisation d'une belle et bonne Europe est le grand projet offert à votre génération. Et n'oubliez pas non plus que rien de bon ne se fait sans mémoire et que l'histoire est faite pour vous offrir une mémoire juste. » C'est avec cette double déclaration de confiance que se clôt ce précieux petit livre.

L'Europe expliquée aux jeunes, Jacques Le Goff, édition Seuil, ISBN 9782021121759



Histoire de la construction européenne

L'idée européenne plonge ses racines dans l'Antiquité gréco-romaine et a traversé toute l'histoire du continent. Dès le début du 20^{ème} siècle, des esprits visionnaires alertent leurs contemporains sur la nécessité de s'unir pour mettre fin aux conflits qui ont ensanglanté le continent, et culmineront avec la Seconde guerre mondiale.

1945-1959 - Une Europe en paix : les débuts de la coopération



Le 9 mai 1950, le ministre français des Affaires étrangères, **Robert Schuman**, dans une déclaration historique, appelle à placer sous une autorité commune la production de charbon et d'acier de la France et de l'Allemagne, au sein d'une organisation ouverte aux autres pays d'Europe. Ce sera la **Communauté européenne du charbon et de l'acier**. Son but est d'assurer une paix durable en Europe, grâce au développement d'une solidarité de production entre la France et l'Allemagne, rendant impossible tout affrontement entre ces deux pays. Il sera suivi de la création de l'EURATOM, organisme chargé de coordonner les programmes de recherche sur l'énergie nucléaire. Les six pays fondateurs de cette Communauté sont l'**Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas**.



1960-1969 - Une période de croissance économique

Les années 1960 sont une bonne période pour l'économie européenne, soutenue par l'**abandon des droits de douane dans les échanges commerciaux entre les États membres**. Ceux-ci conviennent également de contrôler conjointement la production agricole, afin de satisfaire les besoins alimentaires de tous. Assez rapidement, certains produits agricoles deviennent même excédentaires.

1970-1989 - Une Communauté en expansion



Le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni adhèrent à l'Union européenne le 1er janvier 1973, portant le nombre d'États membres à neuf : c'est le premier élargissement. Le Parlement européen accroît son influence sur les affaires européennes et pour la première fois, en 1979, les députés sont élus au suffrage universel direct. La lutte contre la pollution s'intensifie dans les années 1970. L'UE adopte des lois protégeant l'environnement et introduit la notion de « **pollueur-payeur** ». En 1981, la **Grèce** devient le dixième membre de l'UE, suivie de l'**Espagne** et du **Portugal**, cinq ans plus tard. L'**Acte unique européen** est signé en 1986. Ce traité définit un vaste programme de six ans destiné à supprimer les entraves aux échanges au sein de l'UE, afin de donner naissance au « **marché unique** ».



1990-1999 - Une Europe sans frontières

Avec l'effondrement des régimes communistes en Europe centrale et orientale, et la réunification de l'Allemagne, les Européens se rapprochent. Le marché unique devient réalité en 1993, avec la mise en place des « quatre libertés » : la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux. Un traité majeur est adopté au cours de cette décennie : le « **traité de Maastricht** » qui donne naissance à l'Union européenne. Une **citoyenneté européenne** est instituée, les pouvoirs du **Parlement européen** sont renforcés, l'Union économique et monétaire (UEM) est lancée, des mesures communes en matière de sécurité et de défense sont prises. En 1995, l'espace Schengen voit le jour. La construction européenne s'approfondit. La même année, l'UE gagne trois nouveaux membres : l'**Autriche, la Finlande et la Suède**.

2000-2009 - La poursuite de l'élargissement



En 1999, les États membres font un pas de plus vers une véritable union monétaire en adoptant l'euro, qui entrera en circulation trois ans plus tard. Dix pays rejoignent l'Union Européenne en 2004 : **Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie**. En 2005, le **projet d'une constitution européenne est abandonné** suite aux «non» des peuples français et néerlandais. **Bulgarie et Roumanie** adhèrent en 2007. En 2009, le **traité de Lisbonne** entre en vigueur. Il dote l'UE d'institutions modernes et de méthodes de travail plus efficaces.

De 2010 à nos jours - Une décennie difficile



La crise économique mondiale frappe durement l'Europe. L'UE aide plusieurs pays à faire face à leurs difficultés et crée « l'**Union bancaire** », afin de veiller à ce que les banques soient plus sûres et plus fiables. Cela ne se fait pas sans tiraillements internes. La **Croatie** devient le 28^e État membre en 2013. Le changement climatique reste au premier rang des priorités et les dirigeants s'accordent sur une **réduction des émissions nocives**. L'UE tarde néanmoins à ratifier l'accord de la COP 21. Aux élections européennes de 2014, davantage d'eurosceptiques sont élus au Parlement européen. L'extrémisme religieux croît au Moyen-Orient et dans divers pays et régions du monde, entraînant des troubles et des guerres qui poussent de nombreuses personnes à fuir leur pays et à chercher refuge en Europe. L'Union européenne se trouve confrontée à la difficulté de les accueillir, tout en étant elle-même la cible de plusieurs attentats terroristes. C'est le grand défi qu'elle affronte aujourd'hui. Elle doit aussi faire face à la politique expansionniste de la Russie, et la question de l'adhésion de la Turquie se pose toujours.

Hélène Pinazo-Canales

Les institutions de l'UE

L'Europe est de plus en plus mal aimée. On connaît les principales critiques. Certaines sont conjoncturelles (mandat secret de négociation sur le libre-échange avec les États-Unis), d'autres sont structurelles : technocratie, poids des lobbys, complexité des institutions, parlement indissoluble, absence de légitimité de la Commission et de séparation des pouvoirs. On en vient parfois à douter du fonctionnement de la démocratie au niveau communautaire. Cette méfiance est alimentée par une méconnaissance du fonctionnement de l'Union Européenne, qui paraît opaque et inaccessible aux citoyens.

Des institutions opaques ?

Le système institutionnel de l'Union européenne est original et se distingue de manière radicale de ceux des 28 pays membres. L'Union européenne n'a pas de président unique, ni de premier ministre attiré, ni de gouvernement supranational. Chacune des institutions européennes a son organisation propre et des membres définis, et travaille selon un schéma bien établi en collaboration avec les autres institutions de l'Union.

A l'origine de toute décision communautaire se trouve le **Conseil européen**, instance majeure de coopération intergouvernementale, notamment dans le domaine politique. Son rôle est considérable pour le fonctionnement de l'Union européenne car ce sont ses membres, à savoir les chefs d'État et de gouvernement, qui décident des orientations politiques à venir.

La législation européenne est élaborée conjointement par trois institutions :

Le Conseil de l'Union (ou Conseil des ministres de l'UE, ou Conseil) représente l'intérêt général des gouvernements des États membres. Il réunit les ministres des 28 pays membres concernés par la question inscrite à l'ordre du jour. Conjointement avec le Parlement européen, il crée la législation européenne en adoptant les propositions que lui soumet la Commission européenne et exerce la fonction budgétaire. C'est une des principales instances décisionnelles de l'UE. La présidence du Conseil est exercée, à tour de rôle, par les pays membres de l'UE pour une période de six mois. Le Royaume-Uni, qui devait assurer cette présidence dès janvier 2017, a décidé de laisser sa place à l'Estonie.

La Commission européenne est en quelque sorte l'administration centrale de la Communauté. Elle détient le monopole de l'initiative au niveau communautaire, et joue

un rôle essentiel dans la préparation puis l'exécution de la politique européenne. Complètement indépendants de leurs États membres, les 28 commissaires représentent l'intérêt général de l'UE et s'occupent, chacun, d'un secteur particulier. Les 30 000 fonctionnaires de la Commission élaborent les propositions de lois européennes, qui sont par la suite soumises au vote du Conseil de l'Union et du Parlement européen.

Le Parlement européen implique directement les citoyens dans la politique européenne. Ces derniers élisent leurs 751 députés dans les circonscriptions nationales pour une période de cinq ans. Représentant les intérêts de leurs électeurs, les députés se regroupent non pas par nationalité mais par affinité politique. Le Parlement occupe un rôle essentiel dans la gestion de l'UE du fait qu'aucun texte ne peut voir le jour sans qu'il ait été consulté et parce qu'il vote le budget.

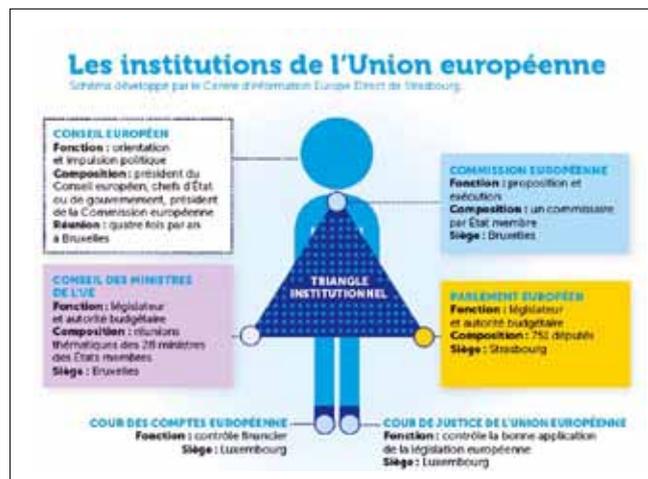
La Cour de Justice de l'Union européenne est chargée de l'application du droit communautaire. Elle peut être saisie par toute partie. Ainsi, un particulier peut la saisir à l'occasion d'un litige mettant en cause un acte ou une institution au niveau de l'UE, une fois que tous les moyens de recours nationaux ont été épuisés.

Quelles réponses apporter au déficit démocratique ?

Depuis les années 90, l'UE a accompli un effort considérable pour renforcer sa légitimité démocratique. Les traités de Maastricht, d'Amsterdam et de Nice ont renforcé les pouvoirs du Parlement. Le traité de Lisbonne poursuit ce mouvement de façon ambitieuse : le pouvoir du Parlement est accru ; il désigne notamment le président de la Commission ; les fonctions de président du Conseil européen et du Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères sont créées, donnant à l'UE une voix et un visage. Pour mettre les citoyens au cœur du processus décisionnel l'initiative citoyenne européenne est créée, qui permet à un million de citoyens de demander à la Commission de proposer des nouvelles lois.

Ainsi l'UE tente d'impliquer davantage les citoyens dans la vie politique européenne, d'accroître leur rôle dans la prise de décisions et de développer la démocratie participative. Mais cela ne suffit pas à reconnecter l'UE à ses citoyens. Une autre piste mériterait d'être envisagée : une incarnation plus forte de l'UE.

Alexandra Guedet



Après le BREXIT, quelle Europe voulons-nous ?

Le 23 juin 2016, les électeurs britanniques ont dit NON, à près de 52%, au maintien de leur pays dans l'Union Européenne : coup de tonnerre pour l'Europe qui doit s'interroger sur les raisons de ce rejet.

Les partisans du retrait, usant parfois de mensonges grossiers, ont attribué à l'Europe tous les problèmes du pays : déclin social d'une partie de la population laissée pour compte d'une politique économique nationale très libérale, peur des étrangers venus « prendre le travail des Britanniques », abandon des services publics... L'Europe est devenue le bouc émissaire, accusée de priver le pays de sa souveraineté, de lui faire perdre le contrôle de ses frontières et de son immigration, d'imposer des règles excessives dans tous les domaines, et de concentrer et étendre ses pouvoirs. Même les décisions de la Cour européenne de justice (invalidation de la déchéance de droit de vote pour les prisonniers par exemple) sont contestées.

L'analyse sociologique du vote est révélatrice : les électeurs plus âgés ont préféré voter « Leave » et les plus jeunes « Remain » ; les classes populaires ou les électeurs non diplômés, mais aussi une partie de l'establishment ont préféré la sortie alors que les classes supérieures ou plus diplômées le maintiennent. Les principaux syndicats britanniques ont pris position pour le maintien, soulignant l'amélioration de la protection des droits des travailleurs rendue possible grâce à l'UE, qui tente une sorte de nivellement par le haut. En effet, depuis 1973, le Royaume uni a bien profité de son appartenance à l'UE, avec une économie florissante tout en donnant au projet européen une patine très anglosaxonne : libre-échange, élargissement à l'Europe de l'Est et centrale à partir de 1989, ouverture sur le monde.

Ce qui rassemble les partisans de l'UE n'est pas le niveau de revenus, ni même le statut social, mais plutôt une forte exposition au multiculturalisme. En effet, la question de l'immigration s'est retrouvée au cœur de la campagne et a libéré de manière irrationnelle la parole raciste, transformant inversement le vote pro UE en une profession de foi dans l'ouverture au monde et aux autres. Certains acceptent des frontières

plus ouvertes, quand d'autres ressuscitent les mythes nationalistes. Certains adhèrent à la société diverse et complexe qui se profile, et d'autres cultivent la nostalgie de l'après-guerre.

Les partisans du maintien de leur pays dans l'UE ont mis en avant le risque de chaos économique et financier à venir, sans insister assez sur tout ce que l'UE avait apporté à leur pays, sur les idées et les valeurs fondatrices, qui ont fait de l'Europe depuis 70 ans un continent de paix, de démocratie et globalement, de bien-être matériel. Bien sûr tout n'est pas satisfaisant en Europe. Ainsi, l'absence d'harmonisation sociale et fiscale a créé des inégalités et des désordres économiques qui minent la société et menacent même, ici et là, la démocratie et les valeurs mêmes de l'UE.



Dans d'autres pays de l'UE des tensions existent, certains envisageant un vote sur le maintien ou non, dans l'UE, pour des raisons proches de celles du Royaume Uni. L'afflux des exilés venus de Syrie et des autres pays où leur vie est menacée par la guerre ou la misère cristallise les peurs et la tentation du repli sur soi, sur la nation fantasmée.

A une volonté commune de s'unir pour faire front pacifiquement, économiquement, et améliorer

le sort de tous, s'est substituée peu à peu, et surtout dans les pays les plus tardivement entrés dans l'UE, une politique de guichet, où chacun veut bien renoncer partiellement à sa sacro-sainte souveraineté mais seulement dans la mesure et dans les domaines qu'il accepte.

Nous voulons une Europe qui mette en application son projet, une Europe qui enfin se réforme pour parvenir à plus de démocratie et de bien-être, de paix et de valeurs partagées, d'échanges et de solidarité, de sécurité intérieure et de liberté de voyager, de préservation de l'environnement, de protection pour les consommateurs, et une politique étrangère commune face aux désordres actuels du monde.

Marie-Pascale Avignon Vernet



Rejoignez-nous sur Twitter : @ Fdmadfe



Vous êtes désormais plus de 10 650 à nous suivre sur Facebook. Merci de votre fidélité et continuez à nous faire connaître au plus grand nombre.

Entretiens

Trois journalistes, **Marie-Line Darcy**, correspondante française des médias de langue française au **Portugal**, **James Wood**, britannique, Assistant Editor pour la presse territoriale anglaise et **Christian Wernicke**, allemand, correspondant en France pour le quotidien *Süddeutsche Zeitung*, échangent sur leur vision de l'Europe.

Existe-t-il une identité européenne ? Pourriez-vous la définir ou la décrire ? Vous sentez-vous européenne ?

ML. Darcy : Je suis française, et lorsque je suis arrivée au Portugal, en 1992, on achevait la construction du Palais de la présidence européenne, aujourd'hui Centre Culturel de Belém, dans l'est de Lisbonne. Le Portugal assurait pour la première fois de son histoire la présidence de l'Union Européenne. Il s'agissait d'un véritable événement pour ce tout petit pays qui a adhéré à l'UE en 1986, en même temps que l'Espagne.

On assistait alors à une bataille entre les Modernes et les Anciens : l'architecture controversée - car résolument originale et contemporaine - dans un quartier dominé par le patrimoine de la Renaissance, voulait souligner l'appartenance au nouveau monde en construction, celui d'une Europe unie et généreuse. Les drapeaux européens claquant sur les murs rosés du Palais de la présidence européenne avaient fini par apaiser les esprits. Symboliquement, le Portugal venait d'entrer dans la famille des Européens, consécration de sa jeune démocratie (1974, révolution des œillets, coup d'état militaire contre la dictature de Salazar).

Au-delà des querelles sur l'architecture, le sentiment d'appartenance à ce « bloc », pour y partager valeurs et objectifs était très important. Je prends souvent cet exemple pour parler de l'identité européenne. Les Portugais, travailleurs immigrés des années 60, venaient d'obtenir un statut de citoyens à part entière de l'ensemble européen. Extraordinaire ! Cela a contribué à me faire me sentir résolument européenne. A titre personnel, je le ressens aussi, sans doute du fait que je vis culturellement et affecti-

vement entre deux pays, avec les facilités qu'offre la liberté de circuler et de travailler. Tout comme les Portugais, qui ne sont plus des « immigrés », mais des travailleurs européens.

J. Wood : Je me sens complètement européen malgré le vote du Brexit qui m'a plongé dans un grand désarroi. Néanmoins, alors que je me considère comme un internationaliste, la notion d'identité européenne me pose un problème et je me demande si elle existe vraiment.

Ce qui fait la richesse de ce continent c'est sa diversité, une diversité dont nous devrions nous réjouir au lieu d'essayer d'homogénéiser les différents pays de l'UE pour former une identité. En d'autres termes, je pense que ce sont nos différences et la variété de nos cultures qui devraient être mises en valeur.

C. Wernicke : Oui je crois à l'identité européenne. Je suis né en 1959 et j'ai grandi avec une double identité, allemande et européenne. L'identité européenne m'a aidé à avancer car l'identité allemande, après la guerre, était lourde à porter. Même si je n'étais coupable en rien, je sentais une lourde responsabilité. Avec l'identité européenne, je sentais par contre la responsabilité de construire quelque chose de différent avec d'autres. Ma double identité, je ne la vis pas comme un conflit mais comme quelque chose d'additionnel, je me sens plus ouvert et plus flexible parce que j'ai appris à me mettre à la place des autres. Et cette double identité « émotionnelle » a été consolidée par l'expérience et les connaissances que m'ont apportées mes 9 ans de travail à Bruxelles. Cela dit, je suis aujourd'hui assez pessi-

miste quand je vois les conflits récents en Europe, sur l'Euro mais aussi sur la crise des migrants. Je vois ressurgir d'anciens préjugés, dans tous les pays. La manière dont la Grèce a utilisé le passé nazi de l'Allemagne dans la discussion sur la dette en est un bon exemple. En même temps on observe une arrogance allemande selon la devise « Faites comme nous et tout ira bien ». Insupportable !

La souveraineté des États est-elle compatible avec l'UE ?

ML. Darcy : Pour moi elle l'est. A condition que les garde-fous existent. Schuman, nous le savons, ne voyait rien d'incompatible entre la souveraineté des États membres et la « supranationalité ». Depuis, les concepts ont beaucoup évolué, et son rêve européen est assez loin de la réalité. L'économie prévaut sur le politique, mais l'échec est cuisant, il s'appelle Brexit. Ici la souveraineté est réelle, et poussée à l'extrême, alors que personne ne peut concevoir une Union européenne sans les Britanniques, bien qu'ils aient depuis le début mis un grand talent au service d'une attitude contradictoire du dedans/dehors qui a obligé le reste de l'Union à de grandes concessions. Les pays périphériques, comme le Portugal, doivent beaucoup à l'UE : leur développement dans les domaines économique, social, éducationnel, de la santé et même culturel. Mais, qualifié de « bon élève » de l'Europe, il n'a guère de poids à Bruxelles ou Strasbourg. Le rapprochement entre les pays du sud de l'Europe, auquel on assiste actuellement, est intéressant dans ce contexte. En ce qui me concerne, ni souverainiste ni fédéraliste (certainement pas), j'attends l'Europe sociale, la véritable utopie du rêve européen.

J. Wood : Je pense que nous devons considérer que des États nations intégrateurs et qui ont participé avec enthousiasme au fonctionnement de l'UE se sont aussi autogouvernés avec succès depuis la formation de cette dernière, et je ne vois pas pourquoi cela changerait soudainement à la suite du Brexit.

Pour répondre à la question, je pense que cela dépend de l'importance qu'un État nation donne à la notion de souveraineté. Le vote du Brexit est peut-être représentatif d'un pays où une telle

croisés

autonomie séduit nombre des électeurs mais je pense que d'autres pays européens seraient moins enclins à penser qu'un Etat souverain serait un Etat qui travaille dans son intérêt.

C. Wernicke : Il me semble essentiel d'additionner les souverainetés nationales des différents pays de l'Europe pour avoir une influence dans le monde face à des grosses puissances mondiales comme la Chine ou les Etats-Unis. Cette souveraineté européenne n'a pas pour objectif d'affaiblir les souverainetés nationales mais de leur donner plus de force et de poids. Cependant, pour avoir de l'influence ensemble, il est parfois nécessaire que chaque Etat fasse des compromis.

L'opinion publique semble souvent penser que l'Europe est uniquement un agent de libéralisation. C'est le cas si on se focalise sur les discussions concernant le commerce et le libre-échange avec les Etats-Unis. Il me semble que là l'Europe a raté l'occasion de démontrer qu'elle n'est pas uniquement un agent de libéralisation. Elle a alors été le sujet de fortes critiques anti-européennes.

Les pays européens ont malheureusement un talent pour détériorer l'image de l'Union européenne auprès du grand public, alors que certains résultats, comme ceux obtenus lors de la COP21, ne seraient pas possibles sans l'influence de l'UE. C'est la communication qui existe au sein de l'UE depuis une trentaine d'années qui est à revoir car, pendant toutes ces années, les succès obtenus ont été attribués aux dirigeants nationaux et les échecs à l'Europe.

Comment faire pour que l'Europe redevenue un projet mobilisateur ?

ML. Darcy : Il me semble que le premier pas serait pédagogique, sur le vote et l'expression démocratique. L'image des politiques européens est désastreuse (en tant qu'appareil). Il suffit de voir ce qui se passe avec l'ancien Président de la Commission Européenne, José Manuel Durão Barroso (devenu conseiller non exécutif de la banque Goldman Sachs, considérée comme l'une des principales responsables de la crise des subprimes et la crise économique en

Europe). Son outrecuidance alors qu'il a géré - fort mal - le combat contre cette crise qui a affecté les pays du sud, dont le sien, le Portugal, est un exemple de ce qui ne peut pas contribuer à la mobilisation européenne.

Les cafouillages et les lenteurs de l'UE face à la crise, les dérapages face à la question des immigrés fuyant la guerre en Syrie (soutenue par des pays européens !), le Brexit, l'arrogance de certains de ses dirigeants, le repli sur soi... des dangers pour l'Union.

Une mise à plat et un arrêt dans la course aux directives me paraissent



urgents, un peu comme on recommande le repos à quelqu'un qui a de la fièvre. Je fais partie de ceux qui espèrent que l'Europe n'est pas moribonde.

J. Wood : En tant que pro-européen, je suis choqué par les différents niveaux d'influence qu'ont les pays sur la politique européenne. Pour mobiliser, je pense que nous avons besoin de redistribuer le pouvoir des Etats centraux vers les pays qui ont l'impression d'avoir moins d'influence, et doivent mieux se faire entendre.

Ce qui n'est pas mobilisateur ce sont des situations que nous avons connues ces dernières années, telles que le traitement d'une Grèce économiquement ruinée.

Des actions telles que l'imposition de mesures d'austérité dans le cadre du plan de sauvetage contre la volonté de la population ne peuvent qu'engendrer de l'animosité au lieu de mobiliser les citoyens de l'UE.

C. Wernicke : Premièrement, la solution la plus facile serait d'avoir un ennemi commun comme autrefois le bloc sovié-

tique. Le problème avec le terrorisme islamiste c'est qu'il est beaucoup plus difficile à identifier et ne réussit pas à mobiliser et réunir les Etats de l'UE.

Deuxièmement, l'UE est victime de son propre succès. Pour les jeunes d'aujourd'hui il est tout à fait normal de circuler librement au sein de l'UE ou d'avoir une même monnaie. Et comme tout semble déjà acquis, on ne voit pas l'intérêt de s'engager. Il manque donc un facteur mobilisateur.

Par ailleurs, il me semble que l'Europe doit d'abord faire mieux pour que Bruxelles ne soit plus vue comme un centre d'élites à l'image de Washington aux Etats-Unis. L'image de Bruxelles se dégrade depuis 10 ans. Il y a une haine qui s'est développée contre le pouvoir central.

D'autre part, même si le chômage reste une responsabilité nationale, l'Europe doit avoir une meilleure coordination macro-économique. Elle doit aussi permettre l'accès à la mobilité, via Erasmus, à tous les jeunes et pas seulement aux étudiants de la classe moyenne. Pour être plus inclusive, elle devrait s'adresser aussi à ceux

qui ont arrêté leurs études avant le bac. Je pense aussi qu'il est nécessaire de simplifier l'organisation de l'Europe grâce à des structures semblables à celles que les gens connaissent, à des ministres identifiables par tous, un parlement et la séparation des trois pouvoirs comme définis par Montesquieu. Une telle organisation permettrait plus de lisibilité auprès du grand public. Si on veut une Europe qui fonctionne, on doit construire un corps politique qui fonctionne. Mais ceux qui disent que l'Europe n'est pas compréhensible, sont aussi ceux qui ne veulent pas en simplifier l'organisation par peur que les pays ne perdent de leur souveraineté ; c'est le serpent qui se mord la queue. L'UE devrait aussi se concentrer sur quelques thèmes pour clarifier ses positions. Elle ne peut pas être efficace sur tous les fronts.

Enfin, nous devons, nous aussi journalistes, travailler à rendre la politique européenne moins abstraite. Mais ce n'est pas toujours évident de rendre médiatiques des négociations à 28, cela reste encore un défi.

Chargé des relations avec le Parlement européen

Je travaille comme chargé des relations avec le Parlement européen à la Commission européenne depuis 2006, d'abord à la direction du commerce extérieur, puis à celle de l'emploi et des affaires sociales et plus récemment au secrétariat général.

Ma tâche consiste à **identifier les préoccupations du Parlement** et veiller à ce que les services de la Commission lui permettent de se prononcer en toute connaissance de cause sur les différentes propositions législatives qui lui sont présentées en lui fournissant informations et contacts. Une fois la position du Parlement arrêtée, il faut faciliter la négociation avec le Conseil pour arriver à l'adoption définitive des propositions.



Ce travail est passionnant parce qu'on y confronte l'expertise des services de la Commission, habiles à expliquer le « comment » à la responsabilité politique des députés qui veulent en connaître le « pourquoi ». De ce point de vue mon rôle est un peu celui d'un interprète.

J'ai pu voir comment le processus d'amendement peut améliorer des propositions – et souvent j'y contribue en conseillant mes collègues pour répondre aux préoccupations des députés, (et des citoyens qu'ils représentent) sans dénaturer la proposition initiale – elle-même issue d'un équilibre entre maints objectifs potentiellement contradictoires.

C'est aussi parfois frustrant, quand les rapports de force politiques conduisent à des compromis boiteux. Mais le plus frustrant, c'est de voir à quel point la réalité de ce travail parlementaire est ignorée en France.

Serge LeGal

Mes enfants à l'école européenne de Bruxelles

Quelle chance pour eux de pouvoir faire leur scolarité en espagnol (une des deux langues de leurs parents), d'y côtoyer des jeunes hispano-autre chose, d'acquiescer ainsi une capacité à communiquer étonnante, de grandes facilités pour l'apprentissage des langues et une réelle ouverture d'esprit ! En première langue ils choisiront l'anglais, le français ou l'allemand, en deuxième langue le choix sera plus ouvert, faisant d'eux de vrais polyglottes, capables de trouver avec quiconque une façon de communiquer. Très ouverts à la différence, ils ne voient pas l'autre comme un étranger, et demandent « où es-tu né ? » plutôt que « de quel pays es-tu ? ». Citoyens



du monde, binationaux, c'est une Europe géographique qu'ils vivent et non un ensemble de pays clos.

Mais, pour les élèves de l'école européenne, si une difficulté scolaire surgit, s'ils doivent passer des tests dans la langue du pays ou si des études techniques les attirent, l'orientation vers une autre école peut se révéler délicate par manque de maîtrise du français écrit.

Par ailleurs, fils ou filles de fonctionnaires européens à revenus confortables, ils connaissent peu le reste de la société ; si on n'y prend garde, ils peuvent croire que la vie c'est : avoir deux voitures, un iPhone dernier cri et pouvoir se payer des vacances hors de prix. Il faut donc leur donner l'occasion de rencontrer d'autres enfants, dans des colonies de vacances par exemple ou des loisirs partagés.

Anne T

Conseillère politique au Parlement européen

Au Parlement européen, je travaille au secrétariat politique du groupe socialiste et démocrate, qui regroupe tous les députés du centre gauche. Je m'occupe d'une initiative qui s'appelle le *Forum Progressiste Mondial*, et qui vise à promouvoir la collaboration entre les socialistes européens et la famille progressiste au sens large : partis politiques progressistes du monde entier, mais également militants des droits de l'homme, ONGs, mouvements sociaux et syndicaux. J'aime beaucoup mon travail.

D'abord parce qu'il témoigne de l'ouverture des partis politiques au monde associatif et syndical, ce qui me touche beaucoup. Ensuite parce qu'il est fondamentalement



internationaliste, ce qui me tient également à cœur. À Bruxelles, nous sommes des milliers de Français multilingues à travailler au sein ou autour des institutions, avec des collègues de 28 nationalités différentes. Hors de France, beaucoup de barrières tombent, et il suffit d'y croire et de travailler sérieusement pour se faire une place dans les milieux européens.

Beaucoup de soucis de la vie quotidienne des Français qui vivent en Belgique appellent finalement à des solutions européennes - l'Europe sociale, surtout ! Alors après presque une décennie de vie Bruxelloise et de travail au niveau européen, je reste résolument internationaliste et fédéraliste.

Cécilia Gondard

La Politique Agricole Commune (PAC)

La Politique Agricole Commune (PAC) est la plus ancienne et a été, jusqu'en 2006 inclus, la plus importante des politiques communes de l'UE. Elle représentait à son lancement environ **66%** du budget de l'Union européenne contre **40%** pour la période 2014-2020.

Figurant dès **1957** dans le traité de Rome, la PAC a été mise en place en **1962** et reflète, à cette époque, **la nécessité d'augmenter la production alimentaire dans une Europe dévastée par des années de guerre.**

Elle a permis une augmentation très significative du niveau de la production agricole en Europe grâce à la mise en place d'outils garantissant le revenu des agriculteurs, accompagnant l'exode rural et favorisant la modernisation des exploitations.

Cependant, des déséquilibres sont rapidement apparus et se sont accentués avec le temps. La PAC connaît ainsi depuis le début des années 90 une succession de réformes, rendues indispensables par l'adhésion de pays encore agricoles, mais fait l'objet de nombreuses critiques. Beaucoup lui reprochent de coûter cher sans apporter de solutions écologiquement

et humainement viables aux agriculteurs. On l'accuse de favoriser de grandes exploitations et ainsi une agriculture industrielle intensive, allouant de maigres subventions pour des pratiques agricoles responsables et un aménagement territorial durable. Elle produirait des inégalités à plusieurs

niveaux, entre les États et les régions, mais aussi entre les agriculteurs et les systèmes de production. En effet, on considère que 20% des exploitations accaparent près de 80% des aides directes, pour 59% des superficies et seulement 25% d'emplois*.



© PAC - Guillaume Bourven - Creative common

Après plusieurs années de difficiles négociations, une nouvelle réforme de la Politique agricole commune pour la période 2014 - 2020 voit le jour. La réforme de la PAC consiste à soutenir l'ensemble des filières agricoles et à

orienter les aides agricoles vers l'élevage, l'emploi, l'installation de nouveaux agriculteurs, la performance à la fois économique, environnementale et sociale et les territoires ruraux. Mais l'abandon des quotas laitiers a entraîné une surproduction qui se traduit aujourd'hui par la crise laitière.

Hélène Pinazo Canales

* Chiffres de 2008, tirés de la Fondation Nicolas Hulot : www.ifieldgood.org

Les symboles de l'Europe



Le drapeau européen

Le drapeau européen est constitué d'un cercle de douze étoiles dorées sur fond bleu. Les étoiles symbolisent les idéaux d'unité, de solidarité et d'harmonie entre les peuples d'Europe. Le nombre d'étoiles n'est pas lié au nombre d'États membres, bien que le cercle soit symbole d'unité.



L'hymne européen

La mélodie symbolisant l'Union européenne est extraite de la *Neuvième symphonie* composée en 1823 par **Ludwig van Beethoven**, qui a mis en musique l'*Ode à la joie*, poème écrit en 1785 par Friedrich von Schiller. Dans ce poème, Schiller exprime son idéal de fraternité entre tous les humains. L'hymne symbolise non seulement l'Union européenne, mais aussi l'Europe au sens large.



La devise de l'Union européenne

«Unie dans la diversité», la devise de l'Union européenne, a été utilisée pour la première fois en 2000. Cette devise caractérise la manière dont les Européens se sont rassemblés, en créant l'Union européenne, pour œuvrer en faveur de la paix et de la prospérité, s'enrichissant ainsi des diverses cultures, traditions et langues du continent.



La Journée de l'Europe

Chaque année, le 9 mai, la Journée de l'Europe célèbre la paix et l'unité en Europe. Il s'agit de la date anniversaire de la «déclaration Schuman». Pour célébrer cette Journée, les institutions de l'Union européenne ouvrent leurs portes au public début mai à Bruxelles et Strasbourg. Les bureaux locaux de l'Union en Europe et dans le monde organisent des activités et de manifestations pour tous les âges.

S'inscrire sur les listes électorales

Pour participer aux scrutins organisés à l'étranger (élection du Président de la République, référendum, élections législatives, élection des Conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger), **il faut être inscrit sur la liste électorale consulaire (LEC).**

Si vous êtes inscrit au registre des Français établis hors de France, vous êtes inscrit automatiquement sur la LEC sauf opposition de votre part. L'inscription au registre des Français établis hors de France est désormais possible en ligne sur

www.service-public.fr. Elle est simple et moins de vingt minutes suffisent pour remplir le formulaire en ligne et envoyer les images de trois documents : passeport ou carte d'identité, justificatif de résidence dans le pays et photographie d'identité.

Votre inscription sur la liste électorale consulaire détermine le lieu où vous devrez voter pour les différentes élections nationales : soit en personne, soit par procuration, sous certaines conditions.

Dates des prochaines élections

Election présidentielle

	Amérique	Reste du monde
Premier tour	22 avril	23 avril
Second tour	6 mai	7 mai

Election législative

	Vote à l'urne		Vote électronique	
	Amérique	Reste du Monde	Electeurs inscrits dans l'une des 11 circonscriptions à l'étranger	
Premier tour	3 juin	4 juin	Premier tour	Du 26 au 31 mai
Second tour	17 juin	18 juin	Second tour	Du 09 au 14 juin

Accéder aux administrations en ligne avec FranceConnect



FranceConnect est un système d'identification et d'authentification offrant un accès universel aux administrations en ligne. Lancé en mai 2016, il a déjà séduit 100 000 utilisateurs.

Les impôts, la CAF, la Sécurité sociale, la mairie... Pour entreprendre vos démarches en ligne auprès des administrations, vous devez jongler avec une multitude d'identifiants et mots de passe. Et si vous voulez solliciter une nouvelle administration, vous devez créer un nouveau compte. Avec FranceConnect, vous pouvez accéder facilement aux services en ligne et les fédérer librement sans avoir besoin de toujours fournir les mêmes informations pour effectuer des démarches. L'utilisateur choisit les comptes qu'il souhaite fédérer.

L'utilisateur accède à la page d'accueil d'une administration (une mairie par exemple) fédérée à FranceConnect. Il peut alors activer le bouton FranceConnect et s'authentifier via un

compte dans une liste constituée de trois fournisseurs d'identité : impôts, Améli et La Poste.

FranceConnect transmet au fournisseur de service (mairie, département, ministère, opérateur public, etc.) l'identité de l'utilisateur. Plus précisément, il lui fournit six données qui constituent son identité pivot : nom, prénom, sexe, date, lieu et pays de naissance. Sur la base de ces éléments, l'utilisateur est reconnu par le fournisseur de service.

FranceConnect est partenaire de villes et de départements, et d'administrations centrales comme : Service-public.fr, la Défense (recrutement de l'armée de terre), l'assurance retraite (CNAV).

De nouvelles administrations vont prochainement adhérer au service comme la Banque de France.

FranceConnect est organisé par le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP).

www.franceconnect.gouv.fr

Règlement Rome III

Depuis 2012 un certain nombre d'Etats (dont la Belgique, la Bulgarie, l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, l'Autriche, le Portugal, la Roumanie et la Slovaquie) appliquent le règlement (UE) n° 1259/2010 concernant une coopération renforcée dans le domaine de la loi applicable au divorce et à la séparation de corps.

Plus précisément, le règlement (UE) n° 1259/2010 permet aux couples « internationaux » de désigner à l'avance la loi applicable à leur divorce ou séparation de corps, pour autant que la loi choisie soit celle de l'Etat membre avec laquelle ils ont les liens les plus étroits. À défaut d'accord entre les conjoints, les juges peuvent recourir à une solution commune pour déterminer le pays dont les règles s'appliquent.

L'un des buts recherchés est d'empêcher une situation dans laquelle l'un des époux demande le divorce avant l'autre pour faire en sorte que la procédure soit soumise à une loi donnée qu'il estime plus favorable à ses propres intérêts.

Le règlement intervient uniquement dans des circonstances internationales, par exemple s'agissant d'époux de nationalité différente ou résidant dans des Etats membres différents ou dans un Etat membre dont au moins l'un d'eux n'est pas ressortissant.

Les règles retenues par le règlement : Si les époux sont d'accord, ils peuvent donc choisir la loi applicable à leur divorce ou à leur séparation de corps. À défaut de choix par les parties, le règlement détermine la loi applicable.

Tribunal Monsanto: vers la fin de l'impunité pour le crime d'écocide?

Un tribunal international va se tenir à La Haye (Pays-Bas), du 14 au 16 octobre prochain, pour juger les dommages causés par la multinationale Monsanto et évaluer les faits qui lui sont reprochés.

Le Tribunal Monsanto est une mobilisation internationale de la société civile pour juger la multinationale, accusée de violations des droits humains, de crimes contre l'humanité et d'écocide. D'éminents juges entendront pendant trois jours des témoignages de victimes venues du monde entier et délivreront à l'issue de ces audiences une opinion juridique suivant les procédures de la Cour Internationale de Justice. Le verdict devrait être rendu autour du 10 décembre prochain ...

Le Tribunal Monsanto prendra appui sur les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, tels qu'adoptés par l'Organisation des Nations Unies en 2011. Le Tribunal prendra également appui sur le Statut de Rome, à l'origine de la création de la Cour pénale internationale qui est chargée de poursuivre les personnes responsables de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre.

Ce vrai faux procès - première mondiale - devrait sans nul doute susciter de bien réelles actions juridiques contre des entreprises qui sont responsables d'énormes souffrances humaines et environnementales dans le monde entier. Parallèlement aux audiences du Tribunal Monsanto se tiendra l'Assemblée des Peuples, dont l'objectif est de rallier les mouvements sociaux et de permettre à tous de planifier ensemble le futur que nous souhaitons.

Avec la tenue de ce tribunal, *La Haye* représente désormais le nom de l'espoir ; l'espoir notamment pour des milliers de personnes rendues malades ou depuis décédées des suites de la commercialisation de produits hautement toxiques (pesticides et OGM) qui ont durablement contaminé l'environnement et dont les conséquences sur la santé humaine et animale sont indéniables.

Soutenez le Tribunal sur www.monsanto-tribunal.org
Catherine Libeaut



Caisse des Français de l'Étranger

Préparer sa retraite française de l'étranger

En France, si vous êtes salarié du secteur privé, vous cotisez automatiquement à l'assurance vieillesse de la Sécurité sociale et préparez ainsi votre retraite tout au long de votre carrière, quels que soient les emplois occupés. La retraite comprend obligatoirement :

- la retraite de base de la Sécurité sociale gérée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse,
- la retraite complémentaire Arrco ⁽¹⁾ gérée par les institutions de retraite complémentaire,
- la retraite complémentaire Agirc ⁽²⁾ qui s'ajoute, pour les cadres, à la retraite Arrco.

Le financement de la retraite est pris en charge conjointement par les entreprises et les salariés.

A l'étranger, si la mission entre dans le cadre d'un détachement, l'employeur continue de cotiser auprès du régime français d'assurance vieillesse.

Si vous êtes salarié expatrié, il se peut selon les pays, que vous cotisiez obligatoirement auprès d'un régime local de retraite. Dans certain cas, il existe des accords de Sécurité sociale comme au sein de l'union européenne qui permettent de faire valoir en France les droits acquis



à l'étranger. **Renseignez-vous !** Il est toutefois indispensable de bien prendre connaissance des conditions nécessaires pour faire valoir ces droits.

Par ailleurs, lorsque vous êtes à l'étranger, vous avez dans certain cas, notamment pour les salariés ou les personnes chargées de famille, la possibilité de continuer à alimenter votre compte retraite France en cotisant volontairement auprès de la CFE.

Les cotisations encaissées par la CFE sont reversées à la Caisse Nationale d'Assurance Retraite, qui met à jour le compte individuel de chaque assuré. Cela vous permet de continuer à acquérir vos trimestres en tant que salarié ou conjoint d'expatrié (exemple dans le cas où le conjoint est amené à cesser son activité en France pour

suivre l'expatrié) et ainsi de vous garantir une retraite de base complète...

Contactez la CFE pour plus de renseignements : www.cfe.fr

⁽¹⁾ Arrco : Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés.

⁽²⁾ Agirc : Association générale des institutions de retraite des cadres.

Plus d'informations : www.cfe.fr

Vie associative

Le 12^{ème} Forum Social Mondial à Montréal

Le 12^{ème} Forum Social Mondial (FSM) est le plus grand rassemblement de la société civile globale, visant à trouver des solutions aux problèmes de notre temps. Au total 1200 activités autogérées ont eu lieu, auxquelles se sont ajoutées quelque 200 activités culturelles et six forums parallèles. Plus de 15 000 personnes étaient pré-

sentes à la marche d'ouverture qui fut un succès ! Français du monde- adfe a apporté sa pierre à l'édifice du succès de ce FSM 2016, en coproduisant deux conférences-débats, en partenariat avec le GPF (Global Progressive Forum) : « *Justice fiscale et combat contre la pauvreté* » et « *La crise globale des réfugiés* ». *Charles Roméro*



Petit-déj emploi à Oslo

Français du Monde-adfe en Norvège lançait le 7 septembre les premiers ateliers sur l'emploi et l'entrepreneuriat, renforçant ainsi son soutien aux Français de Norvège, ceci avec le concours de la Chambre de Commerce Franco-Norvégienne. La section a décidé d'organiser trois ateliers, autour d'un petit-déjeu-

ner, centrés sur les démarches, les méthodes de recrutement et les modes de création d'entreprise. Grâce aux réseaux de la Chambre de Commerce, les participants ont pu contacter des spécialistes de l'emploi et de l'entrepreneuriat en situation d'expatriation.

Stéphane Mukkaden

Georges Beuchard à l'honneur à Berlin

Georges Beuchard vient de recevoir les insignes de chevalier de l'Ordre national du mérite des mains de l'Ambassadeur de France à Berlin. Ses amis sont venus lui dire leur admiration pour sa vie et ses engagements pour la langue française, la littérature, l'écriture et l'école. Né en Algérie en 1922, Georges est un personnage hors du commun, qui a eu un destin tout particulier : brillant élève

au lycée d'Oran, ami d'**Albert Camus** en 1938, colon au Maroc, journaliste, enseignant itinérant au Sahara, puis enseignant en Allemagne, son pays d'adoption, il consacre sa vie à l'écriture. Son dernier ouvrage, un récit au cœur du conflit algérien, *Fatal engrenage* est paru aux éditions « Les 10 Cyons Loups » ISBN 978-2-35769-040-0 *Philippe Loiseau*



Et partout dans le monde...



à Rome



Tokyo



Munich

Vie associative

Rencontres associatives 2016, un programme chargé



« Rassemblés au sein de Français du monde-afde, association ancrée dans des valeurs de justice et de solidarité, il nous revient de rester mobilisés pour dénoncer les clichés sur l'étranger envahisseur, pour agir avec toutes les organisations qui prennent en charge l'exil douloureux des réfugiés, pour presser les gouvernements de l'UE de prendre des décisions politiques et humanitaires en adéquation avec l'ampleur des drames humains, politiques et économiques que nous traversons. » C'est ainsi que **Gérard Martin**, secrétaire général de l'association, a terminé son introduction à l'Assemblée générale 2016, à laquelle ont assisté plus de 130 personnes venues des cinq continents.

La journée du vendredi a été un temps de formation et d'échanges. Le matin, **Anne Henry-Werner**, conseillère AFE et présidente de la section de Francfort, a animé un atelier sur FLAM, puis **Virgile Mangiavillano**, président de la section de Turquie, et **Charles Romero**, pré-

sident de la section d'Ottawa, ont sensibilisé les participants à l'importance du numérique pour les associations. Ils ont fait découvrir moult outils pour faire des vidéos, poster sur les réseaux sociaux ou encore partager des documents en ligne.

L'après-midi a été consacrée à des échanges par continents sur les problématiques rencontrées localement. Ce temps, toujours très apprécié, permet de mutualiser les expériences, d'administrer conseils et recommandations et de glaner quelques idées qui sortent du lot.



Samedi 25 août a eu lieu l'Assemblée générale ordinaire de l'association présidée par **Claudine Lepage**. La matinée a été consacrée au rapport d'activités et au rapport financier, puis à un temps d'échanges avec **Matthias Fekl**, Secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger, puis avec

Christophe Bouchard, Directeur de l'AEFE, et **Nicolas Warnery**, Directeur de la DFAE.

Un débat a ouvert l'après-midi sur la thématique « *La France peut-elle renoncer au nucléaire ?* » en présence de **Bruno Chareyron**, Directeur du Laboratoire de la Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité (CRIIRAD), de **Valérie Faudon**, Déléguée générale de la Société Française d'Energie Nucléaire (Sfen), et de **Janick Magne**, professeur de français à l'université de Tokyo et adhérente de la section FDM-Tokyo.

Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat chargée du Numérique, est ensuite intervenue pour présenter la French Tech ainsi que son projet de loi.

Enfin, les adhérents ont voté pour le renouvellement du Conseil d'administration et se sont ensuite retrouvés pour le traditionnel repas des adhérents.



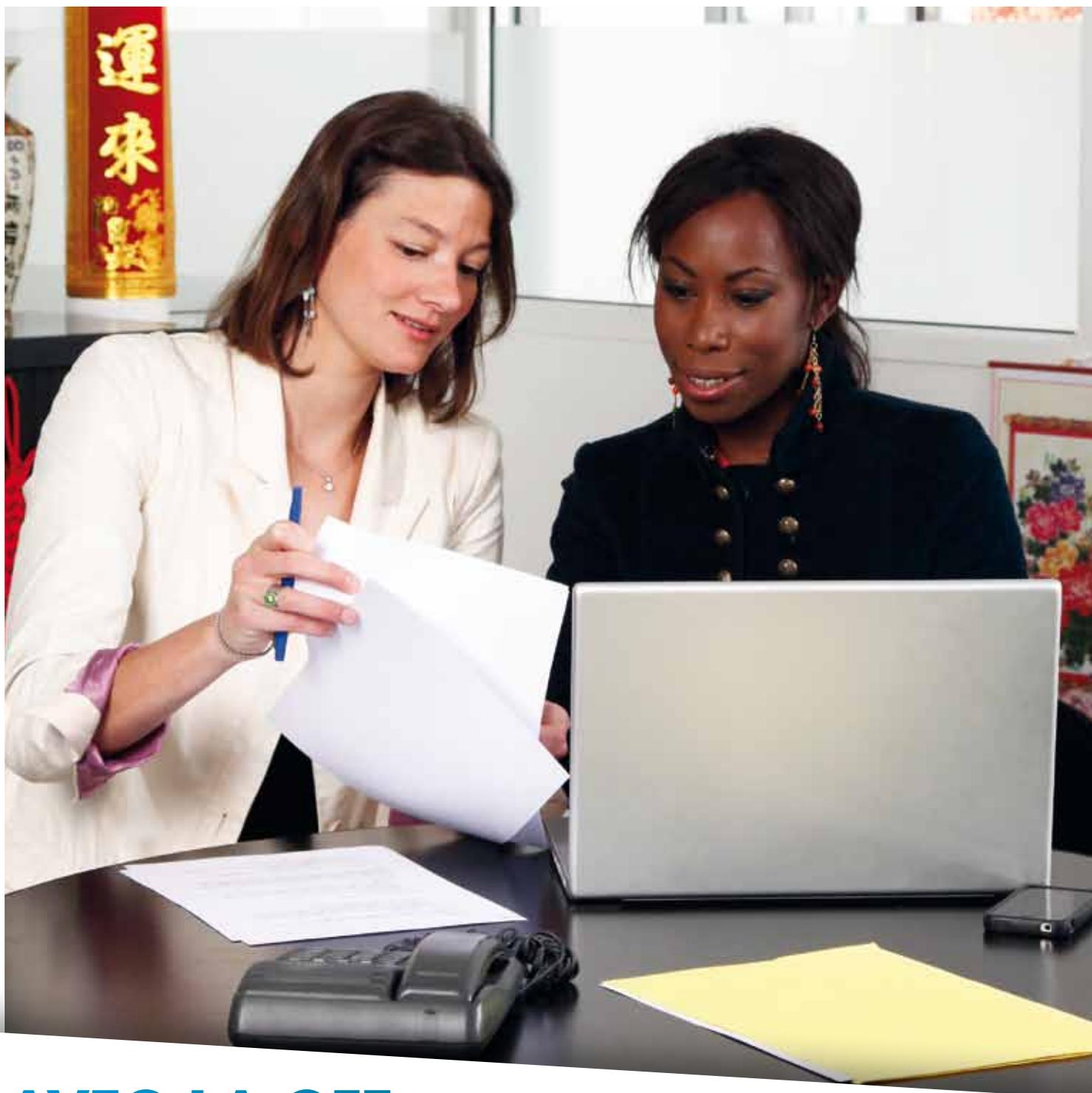
Le conseil d'administration 2016/2017



De gauche à droite : Florence Baillon, Charles Romero, Marion Berthoud, Stéphane Mikkaden, Mehdi Ben Lahcen, Yamine Boudemagh, Djamel Bekkai, Kalliopi Ango Ela, Maris-Pascale Avignon-Vernet

Premier rang : Gérard Martin, Chantal Pichard, Gaëlle Barré, Claudine Lepage, Michèle Bloch, Nicole Galeazzi, Morgane Marot, Virgile Mangiavillano

Absents sur la photo de groupe : Antoine Lesecq, Philippe Moreau, Nawaz Nujurally, Laure Pallez



AVEC LA CFE, QUITTEZ LA FRANCE SANS QUITTER LA SÉCURITÉ SOCIALE !

La Caisse des Français de l'Étranger (CFE) est La caisse de sécurité sociale volontaire pour les Français expatriés.

Elle propose à tous les Français, quels que soient le risque pays et la situation d'expatriation, la continuité de la protection sociale «à la française» à l'étranger.

En adhérant à la CFE, partez en toute sécurité sociale.

www.cfe.fr



Caisse des Français de l'Étranger
La Sécurité sociale des expatriés